



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230406-DBC20230406_02-DE
Reçu le 03/05/2023
Publié le 03/05/2023

N° DBC 20230406-02

Date de la convocation : 29 mars 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 06 Avril 2023 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Philippe BLANCHOZ, Georges LOPEZ, Éric CABROLIER, Christophe DOS SANTOS.

Membres du Bureau absents excusés :

Didier ROMEUF (*représente par Christophe DOS SANTOS*), Hélène BOUDON, Jean Eric GARRET, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Caroline GUELON, Didier ROMEUF (*représenté par Christophe DOS SANTOS*), Serge FAYET, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Claude GOUILLON-CHENOT, Olivier CHAMBON, Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Sophie DELAIGUE à Stéphane RODIER
Christiane SAMSON à Philippe CAYRE
Thomas BARNERIAS à Tony BERNARD
Frédéric CHONIER à Jean-François DELAIRE
Rachel BOURNIER à Bernard VIGNAUD
Ludovic COMBE à Bernard LORTON

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THIERS DORE ET
MONTAGNE AU CHALLENGE MOBILITE**

Rapporteur : Philippe CAYRE, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant le Plan Climat-Air-Énergie Territorial 2020-2026 de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne (TDM), et notamment ses fiches-actions B.1.1 « Création d'une Centrale de mobilité pour informer et sensibiliser les citoyens aux modes de transports alternatifs », et B.1.3 « Sensibilisation des entreprises et des administrations »,

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

15

Membre du Bureau représenté :

6

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 20

AR Prefecture

063-200070712-20230406-DBC20230406_02-DE
Reçu le 03/05/2023
Publié le 03/05/2023

Le rapporteur explique que depuis 2 ans, TDM participe au Challenge Mobilité, un dispositif proposé depuis 2011 par la Région Auvergne-Rhône-Alpes aux administrations, entreprises et associations.

Le Challenge Mobilité est un outil de promotion et de sensibilisation aux modes de transports alternatifs à la voiture individuelle destiné aux administrations, aux entreprises et aux associations pour qu'elles organisent en interne, le temps d'une journée, un défi collectif sur le thème de la mobilité. Durant cette journée, chaque salarié est invité à laisser sa voiture au garage au profit de la marche, du vélo, des transports en commun ou du covoiturage pour effectuer son trajet domicile-travail, ou au profit du télétravail. Cet évènement « clé en main » permet d'impulser, de valoriser et de dynamiser leurs initiatives dans le domaine des déplacements. Les établissements qui parviennent à mobiliser massivement leur équipe se voient décerner un prix régional.

Le Challenge Mobilité aura lieu cette année le 6 juin 2023.

Si la Communauté de communes souhaite y prendre part, il conviendra qu'elle mobilise ses outils de communication interne (mèl, extranet, affichage) pour inviter ses agents à relever le défi. Cet évènement permettra à TDM de poursuivre ses réflexions afin d'encourager ses équipes à davantage utiliser des modes de transports alternatifs.

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la participation de la Communauté de communes au Challenge Mobilité le 6 juin 2023 et l'inscription de celle-ci sur la plateforme dédiée

TOTAL VOTANTS : 20

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 20

Abstentions : 0

Membres présents : 15

Pour : 20

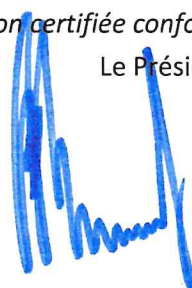
Membres représentés : 6

Non-participation :

Contre : 0

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

